

Modifié le 23/01/25

Les fêtes de Noël approchent à grands pas, vous êtes de plus en plus nombreux à vous interroger sur la nécessité de réduire votre empreinte écologique concernant le sapin !

Des alternatives existent

Un sapin réutilisable : il existe des sapins en bois articulé ou en carton de toutes tailles afin de s'adapter à votre intérieur.

Un sapin DIY : pour les adeptes du bricolage, il est possible de le fabriquer soi-même à partir de bois de palettes, de récupérations d'anciens meubles ou ramassés en forêts. Ajoutez-y des oranges séchées, pommes de pin et autres bâtons de cannelle et la fabrication du sapin devient une activité à pratiquer en famille pour laisser libre court à la créativité de chacun !

De nombreux exemples et tutoriels sont disponibles sur internet en faisant une recherche « sapin de Noël zéro déchets ». Pourquoi ne pas également décorer une de vos plantes en arbre de Noël pour les fêtes ?

Certaines enseignes proposent également des **sapins à la location**.

Vous ne pouvez concevoir un Noël sans un véritable sapin ?

Si tel est le cas, privilégiez un sapin issu de forêts gérées durablement (certification PEFC et [FSC®](#)) et achetez-le chez un producteur local. Après les fêtes, vous pourrez le replanter, le [composter](#), le transformer en paillage pour votre jardin ou encore le donner à une chèvrerie.

Si le temps est venu de lui dire au revoir, comment vous en débarrasser ?

Voici quelques solutions pour que le "roi des forêts" ne finisse pas abandonné sur le trottoir et soit

valorisé en compost ou en alimentation animale.

NB : pour être correctement valorisé, votre sapin ne doit avoir ni décoration, ni flochage

Rappel : Abandonner son sapin est considéré comme un dépôt sauvage de déchets sur la voie publique, même à proximité des bacs et des colonnes. C'est une infraction passible d'une amende de minimum 35 € et qui peut aller jusqu'à 450 ou 1 500 €.

Dans les structures partenaires

- Le Jardin des Oiseaux (Rue Guillaume Lecointre au Petit-Quevilly), du lundi au samedi de 10h à 16h, sur le parking,
- L'Office Équestre Découverte de la Nature (2403 Route des Roches à Oissel), les lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche, sans contrainte horaire, sur le parking.
- La Chèvrerie du Courtil (799-843 Rue Alphonse Callais à Jumièges), du lundi au dimanche, sans contrainte horaire, sur le parking

C'est l'occasion d'aller découvrir leurs sites et les animaux.

Dans l'une des déchetteries

Les sapins déposés dans les déchetteries du Trait, Déville-lès-Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray et Cléon seront donnés à des chèvres, fermes pédagogiques, entreprises, associations, du territoire pour nourrir leurs animaux. Les chèvres raffolent de ces conifères considérés comme des friandises ; elles en mangent les aiguilles et écorces.

Dans les autres déchetteries, votre sapin sera valorisé en compost.

[Consultez les horaires d'ouverture habituels.](#)

Vue embed à afficher

Filtrer par :

Commune

Valorisation

Merci à tous nos partenaires !

En plus des organismes accueillant directement des sapins, les collectivités et structures suivantes participent également à l'action de valorisation des sapins en alimentation animale.

Attention, vous ne pourrez pas y apporter directement vos sapins. Ils seront acheminés par les services techniques de la Métropole ou directement retirés sur site par le partenaire.

Nous remercions vivement :

- Les mairies de Caudebec-Lès-Elbeuf, de Malaunay et de Déville-lès-Rouen.
- Entreprise SOPANO basée à Saint-Pierre-Lès-Elbeuf,
- L'EHPAD La Ruche Croix-Rouge-Française localisé à Elbeuf,

Table des matières